

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 25 octobre, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Pollefoort.

Présents : Mme Coulon, Mme D'Agostini, Mme Herman, Mme Lemée, M. Briffaut, M. Guitton, M. Pollefoort, M. Poulain.

Absents excusés : M. Labre (pouvoir à M. Pollefoort), Mme Marianne, Mme Tolmont, Mme Yvon, M. Choplin, M. De Thieulloy, M. Rosak

Secrétaire de séance : Bruno De Thieulloy

### **1 – PRETS POUR LA CONSTRUCTION DE LA SALLE MULTIFONCTIONS PASSIVE**

Monsieur Pollefoort informe le conseil qu'il a sollicité plusieurs établissements bancaires pour financer la construction de la salle multifonctions.

La caisse d'épargne et le crédit agricole ont donné suite à notre demande. Monsieur le Maire présente les propositions des 2 organismes.

Après échanges, le conseil municipal décide de retenir les propositions de la caisse d'épargne :

1- un **emprunt d'un montant de 450 000** € réparti de la manière suivante :

- 200 0000 € au taux fixe de 0.71%, dont le remboursement s'effectuera en amortissement progressif sur une périodicité trimestrielle pour une durée de 15 ans
- 250 0000 € au taux fixe de 1.02%, dont le remboursement s'effectuera en amortissement progressif sur une périodicité trimestrielle pour une durée de 25 ans.

Des frais de dossier de 300 € par contrat seront facturés soit 600 € au total.

2 - un **crédit relais** à taux fixe, amortissement in fine, avec les caractéristiques financières suivantes :

- montant	:	600 000 euros
- durée totale	:	2 an(s)
- taux	:	0.15 %
- périodicité	:	trimestrielle
- frais de dossier	:	450 euros

Fin de séance : 21h00